

été prié de dire si la proposition de la chambre du commerce était bonne ou non.

M. SANDERSON: Je vais aller un peu plus loin. Je vois qu'un brise-lames et un havre pour des hydravions sont mentionnés. Le ministre des Travaux publics croit-il que c'étaient des travaux généraux à l'avantage du Canada, et peut-il me dire si ses ingénieurs ou aucun fonctionnaire de son département peuvent nous apprendre combien d'hydravions amerrissent à Haileybury en un temps donné?

L'hon. H. A. STEWART: Le brise-lames était nécessaire comme tel. Non seulement accordait-il de la protection au quai et au havre, mais il sert également de base pour les hydravions. On m'a dit qu'il y en a plusieurs dans ces parages actuellement.

M. SANDERSON: Combien d'hommes sont employés aux travaux maintenant?

L'hon. H. A. STEWART: Je le regrette, je n'ai pas ce renseignement.

M. SANDERSON: Quel est le montant du bordereau de paye hebdomadaire ou mensuel en cet endroit?

L'hon. H. A. STEWART: Je l'ignore; je n'ai pas cette information.

M. SANDERSON: Le ministre sera-t-il assez bon de se la procurer et de me la communiquer?

L'hon. H. A. STEWART: Si mon honorable ami désire ce renseignement, je chercherai avec plaisir à l'obtenir et à le lui envoyer, mais je ne l'ai pas sous la main.

M. SANDERSON: Il y a encore un crédit pour l'Ontario, au sujet duquel je désire des renseignements. Plus loin, dans l'énumération, se trouve cette inscription: "Port-Arthur: jetée Rubble-Mound, \$100,000." On y a dépensé \$99,999.25. Apparemment, il reste un solde de 75c. A-t-on fait un appel de soumissions à ce sujet?

L'hon. H. A. STEWART: Oui. C'était la suite d'une entreprise adjugée, je crois, par mon prédécesseur; un prolongement de la jetée. On a fait la même chose, l'année dernière, aussi à titre de soulagement du chômage.

L'hon. M. LAPOINTE: Il semble que les circonscriptions représentées par les ministres aient particulièrement besoin de secours.

L'hon. M. MANION: Quand Port-Arthur a-t-il été représenté par un ministre?

L'hon. M. LAPOINTE: Je fais allusion à Haileybury et j'aurai à mentionner d'autres comtés dans ma province. Comme les autres

[L'hon. H. A. Stewart.]

membres de cette Chambre, j'ai reçu, après la session, une lettre me demandant ce que j'avais à suggérer comme travaux publics de nature à soulager le chômage dans la ville de Québec. J'ai fait une liste assez longue, mais je ne crois pas qu'on en ait agréée une seule suggestion. Voici le rapport du directeur. Mon honorable ami le ministre de la Marine est présent, ce qui me fait plaisir. Aux pages 64 et 65 du Rapport, on trouve l'énumération des travaux exécutés dans la province de Québec: Edifices publics, ports et rivières, où il s'est fait des ouvrages payés sur les fonds destinés au soulagement du chômage. Au 29 février 1932, on avait dépensé en tout \$415,606.78. Or, dans le comté de Chambly représenté par mon honorable ami le ministre de la Marine, on trouve en premier lieu, Chambly, un mur de protection, à coût de \$19,954.79. Un autre mur de protection à Longueuil. Evidemment c'est un comté où on réclame la protection.

Le très hon. M. BENNETT: Et où on la pratique.

L'hon. M. LAPOINTE: Et où on la pratique aussi. A Longueuil, on a dépensé \$19,966.25 à venir au 29 février 1932. A Saint-Lambert, autre ville située dans la circonscription de mon honorable ami, autre mur de protection, qui a absorbé \$69,200 à venir à février 1932. Ensuite, à Verchères, une jetée nouvelle au prix de \$10,354.44. Soit un total de \$121,475.48, sur les \$415,000 dépensés dans la province de Québec. On dirait qu'au delà du quart des chômeurs de la province se trouvent dans la circonscription du ministre; car il s'agit bien des fonds affectés au soulagement des sans travail. Mon honorable ami a été très généreux pour ses commettants. Je ne l'en blâme pas, et je penserais probablement moins à lui en faire reproche si nos propres suggestions avaient été mieux accueillies. Il me semble que le ministre devrait laisser quelque chose pour les soixante-quatre autres comtés de la province. Plus de 25 p. 100 des fonds dépensés dans la province, absorbés par un seul comté, c'est excessif. En ajoutant à cela la dépense faite à Haileybury, il faut conclure que les chômeurs d'ailleurs n'ont pas la proportion qui leur appartient.

M. HACKETT: L'honorable député sait-il que Montréal compte la moitié de la population de la province et que cet endroit est l'un des faubourgs de Montréal?

L'hon. M. LAPOINTE: Il semble que les faubourgs et la ville sont bien traités. Sauf erreur, je crois qu'à Montréal les travaux ont été suspendus, alors que le ministre de la Marine a vu à ce que l'ouvrage continue dans son comté.